Aleph. Langues, Médias et Sociétés Vol. 13, n° 4, septembre 2026
ISSN : 2437-1076 · e-ISSN : 2437-0274

ERIHPLUS EUROPEAN REFERENCE INDEX FOR THE HUMANITIES AND

Revue de catégorie B
مجلة مصنفة في الفئة ب

DOAJ DIRECTORY OF OPEN ACCESS JOURNALS

La néologie lexicale berbère (kabyle) : l'Amawal, de l'aménagement du corpus à l'implantation terminologique

التوليد المعجمي الأمازيغي (القبائلي): « أماوال »، من تهيئة المتن اللغوي إلى ترسيخ المصطلح

Berber (Kabyle) Lexical Neology: The *Amawal*, from Corpus Planning to Terminological Implantation

Saliha Ben Ihaddadene
Université Mouloud Mammeri - Tizi Ouzou
BP 17, Oued Aissi, 15000 Tizi-Ouzou, Algérie
saliha.benihaddadene@ummto.dz
https://orcid.org/0009-0002-7798-1620

Date de réception	Publication numérique	Archivage ASJP
16/03/2025	29/06/2026	20/09/2026

Référence électronique

Saliha Ben Ihaddadene, « La néologie lexicale berbère (kabyle) : l'Amawal, de l'aménagement du corpus à l'implantation terminologique », Aleph [En ligne], Vol 13 (4) | 2026, mis en ligne le 29 juin 2026. URL : https://aleph.edinum.org/18015

Référence papier (archivage Asjp)

Saliha Ben Ihaddadene, « La néologie lexicale berbère (kabyle) : l'Amawal, de l'aménagement du corpus à l'implantation terminologique », Aleph, Vol 13 (4) | 2026, 315-339.

© Auteur(s), 2026. Les auteurs conservent leurs droits. Article diffusé en accès ouvert sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International — CC BY 4.0, sauf mention contraire portée sur la page de publication.

Résumé

Cette étude examine la néologie lexicale kabyle comme une opération d'aménagement du corpus située au croisement de l'histoire militante, de la lexicographie, de la terminologie et des politiques de revitalisation linguistique. Elle reprend, en l'explicitant et en l'élargissant substantiellement, un premier état de recherche consacré à l'Amawal et publié en 2016. Le corpus documentaire associe les principales éditions de l'Amawal n tmaziɣt tatrart, des travaux de lexicologie berbère, des nomenclatures spécialisées, des productions médiatiques et des supports scolaires. L'analyse articule quatre dimensions : les procédés de création, la conformité morphophonologique, la cohérence sémantique et les conditions sociales d'implantation. Les résultats montrent que l'Amawal a joué un rôle fondateur dans l'élaboration fonctionnelle du kabyle moderne : il a rendu possible la dénomination de domaines abstraits et techniques, fourni des modèles dérivationnels et favorisé la circulation d'un vocabulaire pan-berbère. Cette portée historique ne dispense toutefois pas d'un examen critique. Plusieurs difficultés sont relevées : dissymétries entre nomenclatures, conflits de sens, surcharge de certaines racines, sous-développement des familles dérivationnelles, calques du français et acceptabilité variable des formations. L'étude soutient ainsi qu'une terminologie durable ne peut être évaluée par sa seule correction formelle : elle doit aussi être attestée, transparente, différenciée, testée en corpus et négociée avec ses usagers. La modernisation lexicale apparaît dès lors comme un processus continu, collectif et révisable, reliant codification, diffusion institutionnelle et appropriation sociale.

Mots-clés

néologie lexicale, kabyle, Amawal, aménagement du corpus , terminologie, implantation

الملخّص

تتناول هذه الدراسة التوليد المعجمي في القبائلية بوصفه عمليةً من عمليات تهيئة المتن اللغوي تقع عند تقاطع التاريخ النضالي، والصناعة المعجمية، والمصطلحية، وسياسات الإحياء اللغوي. وهي تعيد بناء دراسة سابقة عن «أماوال» نُشرت سنة 2016، مع توسيع إطارها النظري والتحليلي توسيعًا جوهريًا. تتكوّن المدونة الوثائقية من الطبعات الرئيسة لـ«أماوال ن تمازيغت تاترارت»، ومن أعمال في المعجمية الأمازيغية، وقوائم مصطلحية متخصصة، وإنتاجات إعلامية، ومواد مدرسية. ويجمع التحليل بين أربعة أبعاد: طرائق التوليد، والسلامة الصرفية الصوتية، والاتساق الدلالي، والشروط الاجتماعية لترسيخ المصطلح. وتبيّن النتائج أن «أماوال» أدّى دورًا تأسيسيًا في الإغناء الوظيفي للقبائلية الحديثة، إذ أتاح تسمية مجالات تجريدية وتقنية، وقدّم نماذج اشتقاقية، وساعد على تداول رصيد معجمي أمازيغي مشترك. غير أن هذه القيمة التاريخية لا تمنع النقد العلمي؛ فقد كشفت الدراسة عن تفاوت بين قائمتي المعجم، وتعارضات دلالية، وإثقال بعض الجذور بوحدات كثيرة، وضعف بعض الأسر الاشتقاقية، ووجود محاكاة دلالية وتركيبية للفرنسية، وتفاوت في قبول الصيغ المستحدثة. وتخلص الدراسة إلى أن استدامة المصطلح لا تقاس بسلامته الشكلية وحدها، بل تقتضي التوثيق والشفافية والتمييز الدلالي والاختبار في المدونات والتفاوض مع المستعملين. ومن ثمّ فإن تحديث

المعجـم مسـار جمـاعي مستمـر قابـل للمراجـعة، يصـل بين التقنين والنشـر المؤسـسي والتملـك الاجتمـاعي.

الكلمات المفتاحية

التوليد المعجمي، القبائلية؛ أماوال، تهيئة المتن، المصطلحية، ترسيخ المصطلح

Abstract

This study approaches Kabyle lexical neology as a corpus-planning process located at the intersection of militant history, lexicography, terminology and language revitalisation. It revisits and substantially expands an earlier study of the Amawal published in 2016. The documentary corpus combines the major editions of the Amawal n tmaziɣt tatrart, research in Berber lexicology, specialised terminological lists, media productions and school materials. The analysis brings together four dimensions: word-formation procedures, morphophonological well-formedness, semantic coherence and the social conditions of implantation. The findings show that the Amawal played a foundational role in the functional elaboration of modern Kabyle by enabling the designation of abstract and technical domains, providing derivational models and promoting the circulation of a pan-Berber vocabulary. Its historical significance, however, does not preclude critical scrutiny. The study identifies several recurrent issues: asymmetries between nomenclatures, semantic conflicts, overloading of particular roots, insufficient development of derivational families, French-based calquing and unequal acceptability of coined forms. It therefore argues that sustainable terminology cannot be assessed solely on formal correctness. It must also be attested, transparent, semantically differentiated, corpus-tested and negotiated with users. Lexical modernisation consequently emerges as a continuous, collective and revisable process linking codification, institutional dissemination and social appropriation.

Keywords

lexical neology, Kabyle, Amawal, corpus planning, terminology, implantation

Introduction

La néologie n'est pas un phénomène périphérique que les langues mobiliseraient uniquement lorsqu'elles rencontrent une invention technique. Elle constitue l'un des ressorts ordinaires de leur historicité : les communautés nomment de nouveaux objets, redistribuent les sens de mots anciens, adaptent les schèmes disponibles et évaluent collectivement la recevabilité des innovations. Dans le cas du berbère — et plus précisément du kabyle — cette activité est inséparable d'une histoire sociolinguistique marquée par la minoration institutionnelle, la domination de langues de grande diffusion, la persistance de pratiques essentiellement orales dans certains domaines et la volonté de construire des usages écrits capables d'assumer des fonctions scolaires, scientifiques, administratives et médiatiques.

Le terme *kabyle* est retenu ici pour désigner la variété principalement étudiée, tandis que *berbère* et *tamazight* sont employés lorsque l'analyse porte sur l'espace linguistique plus large ou sur les politiques de convergence intervariétale. Cette distinction terminologique évite deux réductions symétriques : assimiler toute innovation kabyle à une norme pan-berbère déjà constituée, ou, inversement, traiter les circulations entre variétés comme de simples emprunts externes. Une partie substantielle de la néologie moderne procède précisément de cette tension productive entre les ressources locales, le comparatisme pan-berbère et les exigences de communication supra-dialectale.

Le présent article reprend et transforme en profondeur un premier travail intitulé « *Amawal* et néologie kabyle », publié en 2016 dans *Timsal n Tamazight*. La reprise est déclarée afin de rendre visible la continuité de la recherche et d'éviter toute ambiguïté éditoriale. Le texte précédent présentait une description historique de l'ouvrage et un inventaire des difficultés formelles et sémantiques. La présente version élargit ce noyau en construisant une problématique explicite, en précisant le corpus et la méthode, en distinguant création, codification, diffusion et implantation, et en intégrant les développements ultérieurs dans les médias et l'enseignement.

La question centrale est la suivante : dans quelle mesure l'*Amawal* peut-il être considéré à la fois comme un instrument fondateur de la modernisation du lexique kabyle et comme un dispositif terminologique historiquement situé, dont les propositions doivent être évaluées, révisées et testées dans l'usage ? Trois questions secondaires en découlent. Quels procédés ont été mobilisés

pour produire les unités nouvelles ? Quelles limites formelles et sémantiques apparaissent lorsque ces unités sont confrontées au système kabyle et aux pratiques attestées ? Quelles conditions institutionnelles et sociales transforment une proposition lexicographique en une unité effectivement implantée ?

L'hypothèse défendue est qu'une innovation lexicale ne devient durable ni par la seule autorité d'un glossaire ni par sa seule conformité morphologique. Son implantation dépend d'une chaîne plus complexe : disponibilité des ressources, transparence du modèle, cohérence sémantique, différenciation des termes concurrents, présence dans les corpus, médiation scolaire et médiatique, et appropriation par des catégories diversifiées de locuteurs. L'*Amawal* demeure ainsi un jalon décisif, mais son héritage doit être abordé comme un chantier ouvert plutôt que comme une nomenclature intangible.

1. Problématique, corpus et méthode

L'étude de la néologie lexicale kabyle suppose de dépasser l'inventaire des unités nouvelles pour interroger simultanément les conditions de leur production, les principes qui président à leur sélection et les modalités de leur diffusion. Une telle perspective conduit à considérer la création lexicale comme un phénomène à la fois linguistique, historique et institutionnel. La présente section précise donc le cadre à partir duquel seront examinées les propositions néologiques : elle situe l'objet au croisement de la lexicologie et de l'aménagement linguistique, délimite le corpus documentaire mobilisé et explicite les critères retenus pour apprécier les unités et les séries terminologiques. Il s'agit ainsi de rendre explicite le dispositif d'analyse qui sous-tend l'ensemble de l'article.

1.1. Un objet à la croisée de la lexicologie et de l'aménagement linguistique

L'étude de la néologie kabyle exige de croiser deux perspectives. La première est lexicologique : elle décrit les unités nouvelles, leurs bases, leurs affixes, leurs schèmes et leurs déplacements de sens. La seconde relève de l'aménagement linguistique : elle observe les acteurs qui sélectionnent, codifient, diffusent et évaluent les formes. Cette articulation est indispensable, car une unité parfaitement analysable du point de vue morphologique peut rester sans usage, tandis qu'une forme irrégulière ou empruntée peut connaître une diffusion massive. La valeur descriptive d'un mot et sa réussite sociale ne se confondent donc pas.

> « La néologie est immanente à la langue : c'est l'ensemble des processus qui déterminent la formation des néologismes, et leur devenir. Toute langue vivante intègre un composant néologique, faute duquel elle ne pourrait pas suivre l'évolution de la société, et assurer les besoins de la communauté. » *Mortureux, 2008, p. 137*

Cette proposition générale prend une portée particulière dans une langue engagée dans un processus d'élaboration fonctionnelle. La néologie n'y répond pas seulement à l'apparition de nouveaux référents : elle vise aussi à étendre les domaines d'usage, à réduire certaines dépendances lexicales et à rendre disponibles des registres jusque-là assumés par le français ou l'arabe. Elle relève alors d'une politique du corpus, au sens où elle modifie délibérément les ressources internes de la langue pour lui permettre d'accomplir de nouvelles fonctions.

1.2. Constitution du corpus documentaire

Le corpus primaire comprend les versions diffusées de l'*Amawal n tmaziɣt tatrart* — première circulation restreinte en 1974, édition parisienne de 1980 et diffusions algériennes ultérieures — ainsi que les listes et exemples repris dans les travaux critiques consacrés à l'ouvrage. Il est complété par *Tajeṛṛumt n tmaziɣt* de Mouloud Mammeri, par le lexique français-berbère de mathématiques élaboré au début des années 1980, par des nomenclatures spécialisées en éducation, géographie, informatique, technologie et sciences physiques, et par des manuels scolaires publiés après l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien en 1995.

Le corpus secondaire réunit des travaux de lexicologie, de morphologie et de sociolinguistique berbères, notamment ceux de Ramdane Achab, Salem Chaker, Jean-Marie Dallet, Mohand Akli Haddadou, Moussa Imarazene, Kamal Naït-Zerrad et Abdel-Aziz Berkai. Des références générales sur la créativité lexicale, la terminologie et l'aménagement du corpus permettent de situer le cas kabyle dans un cadre comparatif. L'article ne prétend toutefois pas mesurer statistiquement la fréquence actuelle de chaque unité : faute d'un corpus oral et écrit équilibré, il propose une analyse documentaire raisonnée et formule un protocole d'implantation à tester dans des recherches ultérieures.

1.3. Grille d'analyse

Chaque unité ou série d'unités est examinée selon quatre axes complémentaires. L'axe génétique identifie la provenance de la base : kabyle, autre variété

berbère, réactivation d'un archaïsme, création savante ou emprunt. L'axe morphophonologique vérifie la compatibilité avec les schèmes de dérivation, la prononçabilité et les alternances attendues. L'axe sémantique évalue la transparence, la polysémie, les conflits avec des sens ordinaires et l'influence éventuelle d'un calque. Enfin, l'axe socioterminologique considère les domaines, les médiateurs, les concurrents et les traces d'appropriation.

Tableau 1. Grille d'évaluation des unités néologiques

Axe	Questions directrices	Indicateurs
Genèse	D'où provient la base et comment a-t-elle été sélectionnée ?	Attestation dialectale ; reconstruction ; emprunt ; création ; date de diffusion.
Morphophonologie	La forme respecte-t-elle les structures du kabyle ?	Schème ; affixation ; alternances ; euphonie ; prononçabilité.
Sémantique	Le sens est-il transparent et différencié ?	Motivation ; polysémie ; conflit avec le lexique usuel ; calque.
Implantation	La proposition circule-t-elle au-delà de la nomenclature ?	Fréquence ; diversité des supports ; stabilité ; acceptation ; concurrence.

2. Définir et classer la néologie

Avant d'examiner l'histoire et les usages de la néologie kabyle, il convient d'en préciser les principales catégories descriptives. La création lexicale ne procède pas d'un mécanisme unique : elle peut produire une forme nouvelle, attribuer un sens inédit à une unité existante, répondre à un besoin de dénomination, participer à une recherche stylistique ou exploiter plus systématiquement les ressources morphologiques de la langue. Ces distinctions ne sont pas seulement terminologiques. Elles permettent de différencier des opérations qui n'obéissent ni aux mêmes contraintes ni aux mêmes critères d'évaluation. Leur clarification constitue donc un préalable nécessaire à l'analyse des productions kabyles modernes.

2.1. Néologie formelle et néologie sémantique

La néologie formelle produit un signifiant nouveau par dérivation, composition, conversion ou combinaison de ressources disponibles. En kabyle, la dérivation nominale à partir de bases verbales joue un rôle central. Des préfixes tels que *am-* ou *an-* participent à la formation de noms d'agent : *egg* « faire »

donne *ameggi* « agent, acteur » ; *zenz* « vendre » donne *amzenzu* « commerçant » ; *lmed* « apprendre » donne *anelmad* « élève ». Le suffixe adjectival *-an* permet, dans certains cas, de construire des qualificatifs à partir de bases nominales, sous réserve de respecter les ajustements phonétiques et morphologiques propres au système.

La néologie sémantique conserve un signifiant attesté et étend, spécialise ou déplace son contenu. *Ixef*, qui désigne la « tête » ou l'« extrémité », peut ainsi recevoir le sens métatextuel de « chapitre » ; *aɣenja*, « louche », peut être mobilisé pour exprimer la notion géométrique de « concave » ; *ufay*, associé à la grosseur, peut servir à désigner l'« emphatique » ; *arbib*, qui appartient au lexique de parenté, est réorienté vers la catégorie grammaticale de l'« adjectif ». Ces opérations sont économes, mais elles exigent une justification sémantique afin que l'extension ne crée pas une opacité excessive.

> « L'évolution de sens est particulièrement sensible dans la désignation des référents matériels (habitat, vêtement, objets…) qui peuvent changer de forme ou d'utilisation d'une région à une autre ou d'une époque à une autre sans changer de nom. » *Haddadou, 2011, p. 110*

Le changement de sens ne fait pas nécessairement disparaître l'emploi antérieur. La langue peut maintenir plusieurs acceptions d'un même signifiant, ou laisser coexister une innovation avec un emprunt plus ancien. L'enjeu terminologique consiste alors à déterminer si la polysémie demeure interprétable en contexte ou si elle devient une source d'ambiguïté.

Tableau 2. Quelques déplacements sémantiques

Unité	Sens courant	Sens néologique	Observation
ixef	tête, extrémité	chapitre	Métaphore structurale ; extension relativement transparente.
aɣenja	louche	concave	Transfert par analogie de forme ; transparence dépendante du contexte.
ufay	être gros	emphatique	Spécialisation descriptive ; nécessite une stabilisation métalinguistique.
arbib	beau-fils	adjectif	Réanalyse terminologique ; fort éloignement du sens usuel.

2.2. Fonctions dénominative, stylistique et systémique

La distinction entre néologie dénominative, néologie stylistique et néologie de langue permet de décrire les finalités des innovations. La néologie dénominative répond au besoin de nommer un objet, une institution ou une notion : *aɣerbaz* « école », *aselway* « président », *idles* « culture », *tugdut* « démocratie ». L'effet de nouveauté s'atténue lorsque l'unité est reprise par des locuteurs de profils divers et devient disponible sans commentaire métalinguistique.

La néologie stylistique relève principalement de l'écriture littéraire et du discours poétique. Elle produit des rapprochements inattendus, des images et des valeurs affectives qui ne sont pas nécessairement destinés à la standardisation. Sa réussite se mesure à l'effet de texte, non à la capacité d'un terme à désigner uniformément un concept spécialisé.

La néologie de langue, enfin, exploite les règles ordinaires du système pour construire des unités susceptibles d'être comprises comme régulières : *dreg* « être caché » → *imedreg* « mystérieux » ; *ismiḍ* « être froid » → *imsismiḍ* « réfrigérateur » ; *afeg* « s'envoler » → *anafag* « aérodrome ». Le caractère systémique de ces formations ne garantit pas leur implantation, mais il en accroît l'analysabilité et facilite la constitution de familles lexicales.

3. Une genèse militante : nommer pour affirmer

La néologie kabyle moderne ne prend pas naissance dans un dispositif institutionnel de planification linguistique déjà constitué. Ses premières formes visibles s'inscrivent dans des pratiques militantes, poétiques et musicales où l'innovation lexicale accompagne une entreprise plus large d'affirmation identitaire et de revalorisation linguistique. Cette origine éclaire durablement les tensions qui traverseront ensuite l'aménagement du lexique : rapport aux emprunts, recherche d'autonomie, recours aux ressources pan-berbères et volonté de doter la langue de moyens d'expression adaptés à des domaines nouveaux. Revenir sur cette genèse permet ainsi de comprendre que la néologie kabyle est, dès ses débuts, inséparable des conditions sociales et idéologiques de sa production.

3.1. Les premières créations des années 1940

L'activité néologique moderne prend une visibilité nouvelle dans les années 1940, au sein de cercles militants qui associent revendication nationale, affirmation amazighe et création chantée. Dans une situation où l'ad-

ministration fonctionne principalement en français et où l'arabe classique jouit d'une forte légitimité religieuse, la production de mots berbères pour dire l'histoire, le peuple, la liberté ou l'organisation collective devient un acte politique. La chanson constitue alors un laboratoire : les unités nouvelles y sont mémorisées, répétées et investies d'une charge affective.

Des chants comme *Kker a mmi-s umaziɣ* (« Lève-toi, fils d'Amazigh »), *Ad nruḥ s adrar* (« Nous irons à la montagne ») ou *Si Lezzayer ɣer Tizi-Wezzu* (« D'Alger à Tizi Ouzou ») ne se contentent pas d'employer un lexique existant. Ils installent une parole collective et contribuent à reconfigurer la valeur sociale de termes tels que *amaziɣ* et *adyan*. Dans l'énoncé *Adyan s yidammen ad t-naru* (« Nous écrirons l'histoire avec notre sang »), l'unité *adyan* ne désigne pas seulement une discipline : elle condense une représentation héroïque de l'action historique.

Cette première phase révèle deux traits durables. D'une part, l'innovation s'effectue avant l'existence d'une institution terminologique centralisée ; elle relève d'initiatives militantes, artistiques et savantes. D'autre part, elle vise fréquemment à remplacer des emprunts arabes devenus courants. Le rapport entre enrichissement et purisme est donc présent dès l'origine. Le choix entre *nnur* et *tafat* pour « lumière », par exemple, n'oppose pas simplement un mot incorrect à un mot correct : il engage des représentations de l'authenticité, de l'histoire du contact et de l'appartenance linguistique.

3.2. Emprunt, concurrence et coexistence

Une langue minorée n'échappe pas au contact ; elle y est même particulièrement exposée. Les emprunts à l'arabe et au français ont fourni une part importante du vocabulaire moderne et quotidien : *leḥsab* « calcul », *beddel* « changer », *amelyun* « million », *santigram* « centigramme ». Les traiter indistinctement comme des corps étrangers reviendrait à effacer l'histoire réelle des pratiques. Une politique lexicale raisonnée doit distinguer les emprunts intégrés, les emprunts instables, les formes qui posent une difficulté phonologique ou sémantique, et les domaines où une création endogène apporte une réelle valeur fonctionnelle.

> « Le terme nouveau n'élimine pas nécessairement l'ancien ; un mot nouveau peut se répandre dans une génération de locuteurs, tandis que la génération précédente continue à utiliser son propre terme pour désigner la même chose. » *Guilbert, 1975, p. 33*

La coexistence de formes concurrentes n'est donc pas un échec en soi. Elle peut correspondre à une variation générationnelle, régionale, stylistique ou sectorielle. Le problème apparaît lorsque les institutions scolaires ou médiatiques présentent une forme comme exclusive sans documenter ses concurrents ni ses conditions d'emploi. L'implantation terminologique gagne, au contraire, à cartographier la variation et à expliciter les choix normatifs.

4. L'*Amawal* comme dispositif d'aménagement du corpus

Avec l'*Amawal n tmaziɣt tatrart*, l'activité néologique change d'échelle et de statut. Ce qui relevait jusque-là d'initiatives dispersées, militantes ou savantes, prend la forme d'un instrument organisé de modernisation lexicale destiné à étendre les fonctions du berbère dans des domaines abstraits, administratifs, culturels et scientifiques. L'intérêt de l'ouvrage tient moins à l'accumulation de termes qu'à la méthode qu'il met en œuvre : sélection de ressources intervariétales, adaptation au kabyle, dérivation et réaffectation sémantique. L'examen de l'*Amawal* doit dès lors porter conjointement sur son histoire, ses sources lexicales et ses procédés de formation, afin d'en apprécier la portée réelle dans l'aménagement du corpus.

4.1. Genèse, auteurs et éditions

L'*Amawal n tmaziɣt tatrart* constitue le matériau central de la néologie berbère moderne. Conçu au début des années 1970 et associé à l'enseignement de Mouloud Mammeri, il répond à un besoin concret : disposer d'un vocabulaire permettant d'exprimer en berbère des notions relevant de la politique, de la sociologie, de l'économie, de l'administration, du droit et de la culture moderne. La première diffusion, en 1974 à Alger, reste limitée. Une édition paraît à Paris en 1980 grâce à la coopérative Imedyazen ; des reproductions et des diffusions algériennes plus vastes suivent, notamment à partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990.

L'histoire de l'ouvrage est collective. Si le nom de Mouloud Mammeri lui demeure étroitement associé, les témoignages et travaux consacrés à sa genèse mentionnent la participation d'un groupe d'étudiants et de collaborateurs. L'analyse éditoriale doit donc éviter le double écueil de l'attribution simplificatrice et de l'effacement de la direction intellectuelle exercée par Mammeri.

Le plus juste est de parler d'un travail collectif mené sous son impulsion et dans le cadre d'une entreprise de modernisation linguistique.

La version finale est organisée en deux parties : une nomenclature berbère-français et une nomenclature français-berbère. Cette bidirectionnalité confère à l'ouvrage une fonction pratique, mais elle met en évidence des asymétries qui seront examinées plus loin. Une nomenclature n'est en effet pas un simple miroir inversé : les choix de lemmatisation, la polysémie et les équivalences multiples obligent à établir des renvois cohérents.

4.2. Sources lexicales et orientation pan-berbère

La démarche est pan-berbère : les racines peuvent être sélectionnées parmi plusieurs variétés, puis adaptées aux structures du kabyle. Le touareg de l'Ahaggar occupe une place particulièrement importante, autour de la moitié des racines de départ selon les estimations de Ramdane Achab. D'autres matériaux proviennent du chleuh, du kabyle, du mozabite, du chaoui ou de parlers moins documentés. Cette circulation interne élargit considérablement le réservoir disponible et produit des formes capables de fonctionner au-delà d'un espace local.

> « Les unités lexicales obtenues par dérivation à partir de racines attestées dans tel ou tel parler. Cette seconde catégorie est numériquement la plus importante. Le parler touareg de l'Ahaggar a fourni la plus grosse part des racines de départ (globalement autour de 50 pour cent). Mais les matériaux néologiques marocains tendent à atténuer ce déséquilibre en puisant fortement dans les données lexicographiques des parlers locaux. Le poids du touareg est surtout présent dans les matériaux néologiques kabyles. » *Achab, 1994, p. 255*

Le choix du touareg ne relève pas seulement de la disponibilité documentaire. Il s'inscrit dans une idéologie de conservation : cette variété a souvent été perçue comme moins exposée aux emprunts arabes et donc comme un réservoir de formes réputées anciennes ou « pures ». Une telle représentation a une efficacité mobilisatrice, mais elle doit être historicisée. Aucune variété n'est extérieure au contact, et l'ancienneté supposée d'une racine ne suffit pas à garantir sa transparence aux locuteurs kabylophones.

Tableau 3. Ressources mobilisées par la néologie moderne

Provenance	Exemples diffusés	Fonction dans l'aménagement
Touareg	abereqqa « chemin » ; nombreuses racines de l'Amawal	Élargissement du réservoir ; légitimation par l'ancienneté présumée.
Kabyle	abaxix « catastrophe » ; aslem « poisson »	Réemploi local et extension de domaine.
Chleuh	amedyaz « poète » ; agaraw « mer » ; imalas « semaine »	Circulation intervariétale et recherche d'équivalents non empruntés.
Création dérivationnelle	sileɣ « former » ; sefti « conjuguer » ; sleḍ « analyser »	Élaboration de vocabulaires abstraits et techniques.

4.3. Procédés de création

Trois procédés dominent. Le premier est la réactivation d'une unité attestée dans une variété berbère, avec adaptation phonologique et sémantique. Le deuxième est la dérivation à partir d'une racine documentée : il produit des noms d'agent, d'action ou d'instrument, ou des adjectifs, en mobilisant des schèmes disponibles. Le troisième est la néologie sémantique, qui attribue à une unité existante un sens abstrait ou technique. Ces procédés peuvent être combinés : une racine touarègue peut être intégrée au kabyle, puis dérivée selon un schème nominal, avant d'être spécialisée dans un domaine scientifique.

La productivité d'un procédé doit toutefois être distinguée de sa régularité. Une série de formations morphologiquement parallèles peut sembler économique, mais peut devenir opaque si la base est inconnue des usagers. Inversement, une unité fortement motivée par une image du lexique courant peut être immédiatement comprise tout en créant une polysémie gênante dans un contexte spécialisé. L'évaluation doit donc porter sur la relation entre forme, sens, domaine et public.

5. Limites formelles et sémantiques : réexaminer l'*Amawal*

Reconnaître le caractère fondateur de l'*Amawal* n'implique pas de soustraire ses propositions à l'évaluation linguistique. Au contraire, son importance historique justifie une lecture critique capable de distinguer la valeur du projet des limites propres à certaines solutions terminologiques. L'examen doit

notamment porter sur la cohérence éditoriale des nomenclatures, la régularité des formations, les relations entre racines et familles dérivationnelles, la transparence sémantique ainsi que l'influence éventuelle de modèles français. Cette démarche ne vise donc pas à invalider l'entreprise de modernisation, mais à identifier les conditions auxquelles son héritage peut être documenté, révisé et prolongé dans une perspective terminologique contemporaine.

5.1. Erreurs matérielles, variantes et asymétries de nomenclature

La portée fondatrice de l'*Amawal* ne doit pas conduire à naturaliser toutes ses solutions. Le premier niveau de critique porte sur les erreurs matérielles ou les variantes non expliquées. Le texte source signalait notamment des formes telles que *amagan* pour *agaman*, *atramman* pour *atrar*, *Amqin* pour *amqim*, *lyem* pour *lyen* ou *maga* pour *maca*. Certaines peuvent résulter de la copie, de la typographie ou de la transmission éditoriale ; d'autres appellent une vérification dialectologique. Dans tous les cas, une nouvelle édition critique devrait explicitement distinguer la forme retenue, les variantes, la source et la justification.

Le second niveau concerne l'absence de coïncidence entre les deux moitiés de l'ouvrage. Des unités présentes dans la nomenclature berbère-français ne sont pas toujours retrouvées sous l'entrée française attendue, tandis qu'un concept français peut recevoir plusieurs équivalents sans hiérarchie ni note d'usage. L'utilisateur ignore alors s'il s'agit de synonymes, de variantes dialectales, de propositions concurrentes ou de termes spécialisés. Cette asymétrie réduit la fonction pédagogique du lexique et complique la comparaison des familles.

Tableau 4. Difficultés formelles et éditoriales

Type de difficulté	Exemples signalés	Traitement éditorial recommandé
Erreur ou variante graphique	amagan/agaman ; atramman/atrar ; amqin/amqim	Établir une forme vedette, documenter la variante et indiquer la source.
Dissymétrie des entrées	Unité présente dans une moitié, absente ou différente dans l'autre	Créer des renvois bidirectionnels et harmoniser la lemmatisation.
Équivalents multiples non qualifiés	Plusieurs formes pour une même entrée française	Indiquer domaine, registre, variété, statut et degré de recommandation.

Type de difficulté	Exemples signalés	Traitement éditorial recommandé
Proximité graphique ou phonétique	Formes néologiques facilement confondues	Tester la distinctivité en lecture, à l'oral et en contexte phrastique.

5.2. Surcharge des racines et conflits de sens

Une politique de dérivation peut entraîner une forte densité autour de certaines racines. Le recours répété à une même base pour des notions voisines renforce parfois la cohérence d'une famille ; il peut aussi entraîner une saturation, surtout lorsque les dérivés sont proches sur le plan phonologique. La racine notée γRM a ainsi été mobilisée pour plusieurs unités abstraites, au risque de réduire la différenciation. À l'inverse, un même champ conceptuel peut être dispersé entre des racines sans relation apparente, ce qui limite la prévisibilité terminologique.

Les conflits avec les sens ordinaires sont encore plus délicats. Lorsqu'un terme du lexique courant est associé à une notion spécialisée, il faut évaluer la distance entre les deux acceptions. Une métaphore productive — la « tête » devenant le « chapitre » — peut être aisément reconstruite. Mais une réaffectation dépourvue de lien perceptible impose un apprentissage arbitraire et accroît le risque d'interprétation concurrente. La polysémie n'est pas en elle-même fautive ; elle devient problématique lorsqu'elle n'est ni motivée ni contrôlée par le contexte.

Le purisme peut également conduire à remplacer des emprunts déjà largement intégrés par des créations peu transparentes. Une telle substitution n'est justifiée que si elle améliore effectivement la précision, l'autonomie dérivationnelle ou la capacité de la langue à produire une série cohérente. La seule origine externe d'un mot ne suffit pas à le disqualifier. La question scientifique n'est pas « ce terme est-il pur ? », mais « quels coûts et quels bénéfices linguistiques et sociaux accompagnent son adoption ? »

5.3. Familles dérivationnelles incomplètes et difficultés morphophonologiques

Une terminologie robuste ne se réduit pas à une liste d'équivalents isolés. Elle doit permettre de construire des familles : nom d'action, agent, adjectif, verbe, instrument, domaine ou processus. Or, certaines bases très répandues restent sous-exploitées. *Tagrawla* « révolution » ou *tanemmirt* « remerciement/

merci », par exemple, ont acquis une forte valeur symbolique sans que toutes les dérivations potentiellement utiles soient stabilisées. Cette lacune oblige les usagers à improviser ou à recourir à des périphrases.

Certaines formations sont également soumises à des contraintes d'enchaînement. L'adjonction de marques flexionnelles à une base longue peut produire des groupes consonantiques difficiles ou des suites peu naturelles, comme cela a été relevé pour des formes du type *frekmen* suivies de marques personnelles, ou pour des pluriels tels que *isemmensayen*. Ces cas ne doivent pas être rejetés sur la seule impression d'euphonie ; ils appellent une analyse phonotactique, une observation de la prononciation réelle et, si nécessaire, la recherche d'une variante plus économique.

5.4. Calques sémantiques et syntaxiques du français

Le calque constitue une ressource ambivalente. Il peut accélérer la création en reproduisant un modèle conceptuel déjà stabilisé, mais il peut aussi transférer des découpages étrangers au fonctionnement du kabyle. Le texte source relevait des expressions où l'ordre des constituants et les relations sémantiques semblaient suivre directement le français. L'opposition entre *amaḍal deg umussu* et *amussu n umaḍal* illustre cette difficulté : une traduction terme à terme peut produire une séquence grammaticalement possible mais conceptuellement mal orientée.

Le problème n'est pas l'influence française en tant que telle. Toute terminologie moderne est traversée par la circulation internationale des concepts. L'enjeu consiste à distinguer le transfert conceptuel nécessaire du calque non contrôlé. Une formulation doit être testée dans des phrases authentiques, comparée à d'autres constructions kabyles et évaluée par des locuteurs de plusieurs générations. Sans cette étape, la nomenclature risque de produire une « langue traduite » reconnaissable à sa syntaxe plutôt qu'un usage élaboré à partir des ressources du kabyle.

6. Expansion sectorielle et mise en circulation

La création d'un terme ne constitue qu'une première étape de son existence sociale. Pour qu'une innovation acquière une véritable fonction linguistique, elle doit quitter la nomenclature qui l'a produite, entrer dans des discours spécialisés et circuler parmi des catégories diversifiées d'usagers. L'histoire récente du kabyle montre précisément ce passage de la production lexicographique à

la diffusion sectorielle : grammaire, mathématiques, enseignement, médias, littérature et création artistique deviennent progressivement des espaces d'expérimentation et de stabilisation. Cette section s'attache ainsi à suivre les principales voies par lesquelles les néologismes ont été mis en circulation et à distinguer présence institutionnelle, diffusion publique et appropriation effective.

6.1. La grammaire et les mathématiques

L'extension du kabyle à des domaines spécialisés ne dépend pas uniquement d'*Amawal. Tajeṛṛumt n tmaziɣt*, achevée en 1972 et publiée en 1976, propose une terminologie grammaticale devenue structurante : *tanzeɣt* « préposition », *akud* « temps », *anaḍ* « impératif », *isem* « nom », *amyag* « verbe ». Cette nomenclature a une fonction métalinguistique décisive : elle permet d'enseigner la langue au moyen de ses propres catégories et contribue à stabiliser un discours grammatical en tamazight.

Le lexique français-berbère de mathématiques, élaboré par Mohand Laihem, Mouloud Mammeri et Salem Chaker et diffusé en 1984, poursuit l'élaboration fonctionnelle. Il mobilise des racines pan-berbères, ainsi que la composition et la dérivation. Des formations comme *ayenful* « monôme » ou *asemmusdis* « pentagone » cherchent à rendre la structure conceptuelle lisible. Leur intérêt dépasse la liste terminologique : elles montrent comment un système peut produire des séries selon des formants récurrents. Une évaluation contemporaine devrait toutefois vérifier leur usage réel dans l'enseignement et les confronter aux solutions ultérieures.

6.2. Des lexiques spécialisés aux supports scolaires

La période suivante voit apparaître des lexiques de l'éducation, de la géographie, de la technologie, de l'informatique et des sciences physiques, ainsi que des traductions de textes institutionnels comme la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ces entreprises attestent d'une diversification des besoins. Elles révèlent aussi un risque de fragmentation : lorsque chaque auteur crée ses propres équivalents sans base partagée, plusieurs séries concurrentes se développent et l'utilisateur ne dispose pas d'un appareil critique pour les comparer.

L'introduction du tamazight dans le système éducatif algérien en 1995 constitue un changement d'échelle. Les néologismes ne circulent plus seulement dans les milieux militants et savants ; ils entrent dans des programmes, des manuels, des évaluations et des interactions de classe. Les termes grammaticaux *amyag*,

arbib, *talṣa*, *amalay*, *asget* et *asuf* deviennent des instruments d'enseignement. Le manuel *Adlis n tɣuri* et, plus tard, *Adlis-iw n tmaziɣt* emploient ou créent des unités telles que *azmam* « cahier », *tafyirt* « phrase », *aniran* « extérieur », *aṣen* « noyau » et *tukza* « identification ».

Cette production pédagogique mérite une attention scientifique particulière. L'école peut accélérer l'implantation, mais elle peut aussi figer prématurément des propositions. La présence dans un manuel ne constitue donc pas la preuve absolue de la réussite terminologique ; elle est un indicateur institutionnel à compléter par l'observation des usages des enseignants, des élèves et des familles. Une unité apprise pour réussir une évaluation peut rester absente de la conversation ou être remplacée par un emprunt dès que le contexte scolaire disparaît.

Tableau 5. Principaux domaines d'élaboration terminologique

Domaine	Ressource ou support	Apport principal	Question d'évaluation
Grammaire	Tajeṛṛumt n tmaziɣt	Métalangage : amyag, isem, tanzeɣt, anaḍ.	Stabilité des définitions et convergence entre manuels.
Mathématiques	Lexique français-berbère (1984)	Formants spécialisés et séries dérivationnelles.	Usage effectif en classe et concurrence terminologique.
Éducation	Manuels depuis 1995–2002	Diffusion massive et création pédagogique.	Appropriation par enseignants et élèves.
Droit et institutions	Traductions et nomenclatures	Extension à la citoyenneté et aux textes normatifs.	Précision conceptuelle et sécurité interprétative.
Sciences et technologies	Lexiques sectoriels	Réponse à des besoins contemporains.	Actualisation, interopérabilité et documentation des sources.

6.3. Médias, littérature et création artistique

Historiquement, la radio kabyle joue un rôle de médiation majeur. Les émissions culturelles, éducatives et informatives mettent les unités en contexte, leur donnent une visibilité publique et les associent à des genres discursifs distincts. La télévision algérienne, notamment à partir de la fin des années 1980 et avec l'installation d'un journal télévisé en berbère au début des années 1990, contribue à diffuser des termes politiques tels que *tugdut* et *aselway*. La chaîne

BRTV, portée par la diaspora en France, renforce la circulation transnationale d'un vocabulaire largement inspiré de l'*Amawal*.

La presse écrite — notamment *Asalu* et *Amaynut* —, les revues *Iẓuran* et *Tifawt*, le théâtre, la poésie, la chanson et le roman constituent d'autres lieux d'expérimentation. Ces espaces ont deux avantages : ils peuvent répéter les unités et les inscrire dans des phrases, mais aussi les soumettre à la créativité des auteurs. Ils contribuent ainsi à transformer un terme de glossaire en ressource discursive. L'implantation est particulièrement solide lorsqu'une unité circule simultanément sur plusieurs supports, sans dépendre d'une explication constante.

7. Discussion : de la codification à l'implantation

Les analyses précédentes conduisent à déplacer la question de la néologie : il ne suffit plus de demander comment les mots nouveaux sont formés, mais dans quelles conditions ils deviennent durablement disponibles pour les locuteurs. Ce passage de la codification à l'implantation oblige à articuler plusieurs dimensions souvent traitées séparément : valeur historique des instruments de planification, variation intervariétale, représentations de l'authenticité, efficacité communicative et observation empirique des usages. La discussion qui suit reprend ces dimensions afin d'évaluer l'héritage de l'Amawal à partir d'un principe central : une terminologie ne se stabilise pleinement que lorsque sa légitimité linguistique rencontre des conditions sociales effectives d'appropriation.

7.1. Valeur historique et révisabilité scientifique

L'*Amawal* possède une valeur patrimoniale, politique et linguistique difficilement contestable. Il a fourni un horizon de modernisation dans un contexte institutionnel défavorable, rendu visibles les potentialités dérivationnelles du berbère et offert aux écrivains, militants, journalistes et enseignants une réserve de solutions. Le soumettre à une critique méthodique ne revient donc pas à diminuer son importance ; c'est au contraire reconnaître qu'un instrument de planification vit de ses révisions.

Une nouvelle édition ne devrait pas effacer les propositions antérieures, mais les documenter. Chaque entrée gagnerait à comporter la racine, la variété source, la première attestation, le domaine, la définition, les variantes, les concurrents, un exemple contextualisé et, le cas échéant, des données d'usage.

Ce passage d'un lexique bilingue à une ressource terminologique documentée permettrait de conserver la mémoire des choix tout en organisant leur évaluation.

7.2. Pan-berbérité, variation et légitimité

L'orientation pan-berbère vise la convergence et l'autonomie. Elle évite que chaque variété ne reconstruise isolément les mêmes domaines et permet de mutualiser des racines. Mais la circulation intervariétale n'est pas automatiquement comprise par les locuteurs. Une forme extraite du touareg peut être historiquement berbère et, sociolinguistiquement, étrangère à un Kabyle contemporain. La légitimité généalogique et la familiarité cognitive doivent donc être distinguées.

Cette tension n'impose pas de choisir entre une norme unique et le maintien de toutes les variantes. Elle invite à une standardisation pluricentrique : un noyau commun peut coexister avec des variantes documentées, à condition que les domaines de validité soient clairement définis. Le dictionnaire ou la base terminologique doit alors devenir un espace de médiation entre unités communes, solutions régionales et formes concurrentes, plutôt qu'un instrument d'exclusion.

7.3. Purisme, authenticité et efficacité communicative

Le purisme a joué un rôle historique dans la mobilisation et la restauration de la confiance linguistique. Il a encouragé la recherche de ressources internes et produit des unités désormais ordinaires. Mais il devient contre-productif lorsqu'il impose une substitution systématique des emprunts, même lorsque ceux-ci sont intégrés, productifs et compris. Les expériences d'autres langues minorées montrent que la contestation des néologismes engage souvent des conceptions concurrentes de l'authenticité : l'authenticité des locuteurs héritiers, l'authenticité historique des racines ou l'authenticité militante d'une langue modernisée.

L'efficacité communicative ne doit pas être réduite à la facilité immédiate. La terminologie scientifique requiert un apprentissage dans toutes les langues. Toutefois, cet apprentissage doit être proportionné et cohérent. Une forme nouvelle est d'autant plus légitime qu'elle permet de distinguer un concept, de construire une famille, de fonctionner dans plusieurs genres et d'être reconnue sans ambiguïté. La politique lexicale doit donc articuler l'autonomie symbolique et l'économie cognitive.

7.4. Ce que signifie « être implanté »

L'implantation est un processus gradué. On peut distinguer au moins cinq états : proposition dans une nomenclature ; reprise par des spécialistes ; intégration institutionnelle ; diffusion multisupport ; appropriation ordinaire. Ces états ne se succèdent pas toujours de manière linéaire. Une unité peut être très présente dans l'école mais rare dans les médias, ou populaire dans la chanson sans définition terminologique stabilisée.

La mesure de l'implantation requiert des corpus. Il faudrait construire un observatoire combinant manuels, presse, transcriptions radiophoniques et télévisuelles, publications numériques, littérature, réseaux sociaux et enquêtes orales. Les fréquences devraient être complétées par des données qualitatives : compréhension spontanée, préférence entre variantes, capacité dérivationnelle, perception de l'authenticité, domaine d'emploi et profil des locuteurs. Une telle approche dépasserait les jugements impressionnistes sur l'acceptation.

8. Pour un protocole contemporain de création et de validation

Les enseignements tirés de l'*Amawal* permettent de proposer un protocole en huit opérations. Il ne s'agit pas d'une procédure rigide, mais d'un cadre de traçabilité qui rend les décisions discutables et révisables.

Tableau 6. Protocole proposé pour la validation terminologique

Étape	Opération	Finalité
1	Définir le concept	Distinguer le concept de ses voisins, préciser le domaine et fournir une définition indépendante de la langue source.
2	Recenser les usages	Identifier les emprunts, les périphrases, les variantes régionales et les propositions déjà publiées.
3	Explorer les ressources berbères	Consulter les dictionnaires et les corpus des différentes variétés sans présumer qu'une forme ancienne sera immédiatement transparente.
4	Construire les candidats	Mobiliser la dérivation, la composition, l'extension sémantique ou l'emprunt adapté ; produire, si possible, une famille lexicale.
5	Vérifier la forme	Tester le schème phonotactique, la flexion, la distinctivité et la prononçabilité dans des phrases réelles.

Étape	Opération	Finalité
6	Évaluer le sens	Examiner la motivation, les ambiguïtés, les conflits avec les sens ordinaires et les risques de calque.
7	Tester auprès des usagers	Soumettre les candidats à des spécialistes, enseignants, journalistes, étudiants et locuteurs de générations différentes.
8	Documenter et suivre	Publier les sources, les décisions et les variantes ; mesurer ensuite la diffusion et réviser si nécessaire.

Ce protocole implique une gouvernance ouverte. Les linguistes apportent l'analyse du système ; les spécialistes des domaines garantissent l'exactitude conceptuelle ; les enseignants et les médias testent la maniabilité ; les locuteurs évaluent la compréhension et la valeur sociale. Une commission terminologique ne devrait pas seulement publier des listes, mais aussi maintenir une base de données versionnée, expliquer ses arbitrages et recueillir les retours d'usage.

Les domaines prioritaires ne se limitent plus à la grammaire ou aux institutions. Le numérique, le droit, la santé, la psychologie, le sport, l'environnement, l'intelligence artificielle et les sciences sociales génèrent rapidement de nouveaux besoins. La réponse ne peut être une simple multiplication de glossaires indépendants. Elle exige des formats interopérables, des définitions normalisées et des corpus accessibles, afin que les termes soient réutilisables dans l'édition, l'enseignement et les technologies linguistiques.

Conclusion

La néologie lexicale kabyle ne se laisse réduire ni à une réaction puriste contre l'emprunt ni à une simple addition de mots. Elle participe à un processus d'élaboration fonctionnelle par lequel une langue élargit ses domaines, se dote d'instruments métalinguistiques et transforme sa place sociale. Les créations militantes des années 1940 ont montré que l'innovation peut précéder l'institution ; l'*Amawal* a ensuite donné à cette dynamique une architecture lexicographique et une ambition pan-berbère ; les médias et l'école ont enfin accru la circulation des unités.

L'analyse confirme la portée fondatrice de l'*Amawal*, mais elle met aussi en évidence les limites d'une nomenclature conçue dans des conditions historiques précises : erreurs ou variantes non documentées, asymétries, surcharge de

racines, conflits de sens, familles incomplètes, contraintes morphophonologiques et calques du français. Ces limites n'invalident pas l'entreprise. Elles montrent qu'un outil d'aménagement doit faire l'objet d'une édition critique et d'une évaluation empirique continue.

La priorité scientifique consiste désormais à relier la création à l'implantation. Un terme n'est pleinement disponible que s'il est formellement recevable, conceptuellement défini, différencié de ses concurrents, attesté dans des contextes divers et approprié par les usagers. La vitalité du kabyle dépendra moins de l'accumulation de solutions isolées que de la construction d'une infrastructure terminologique collective, documentée et révisable. C'est dans cette articulation entre la mémoire des initiatives, la rigueur linguistique, la pluralité des variétés et l'observation des usages que peut se poursuivre une modernisation durable du tamazight.

Bibliographie

Achab, R. (1991). Problèmes de néologie berbère : remarques sur l'*Amawal*. *Études et Documents Berbères*, *8*, 97–111.

Achab, R. (1994). *La néologie lexicale berbère : approche critique et propositions* [Thèse de doctorat, Institut national des langues et civilisations orientales].

Achab, R. (1996). *La néologie lexicale berbère : 1945–1995*. Peeters.

Achab, R. (2012). Néologie. Dans *Encyclopédie berbère*. Peeters/OpenEdition.

Achab, R. (2013). *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Éditions Achab.

Benihaddadene, S. (2016). « *Amawal* » et néologie kabyle. *Timsal n Tamazight*, *7*, 120–136.

Berkai, A.-A. (2007). *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère : précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques*. L'Harmattan.

Cabré, M. T. (1999). *Terminology: Theory, methods and applications*. John Benjamins.

Chaker, S. (1991). *Manuel de linguistique berbère I*. Bouchène.

Chaker, S. (1996). *Manuel de linguistique berbère II : syntaxe et diachronie*. Peeters.

Dallet, J.-M. (1982). *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat*. SELAF.

Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse.

Haddadou, M. A. (2011). *Précis de lexicologie amazighe*. ENAG.

Haugen, E. (1983). The implementation of corpus planning: Theory and practice. In J. Cobarrubias & J. A. Fishman (Eds.), *Progress in language planning: International perspectives* (pp. 269–289). Mouton.

Hornsby, M., & Quentel, G. (2013). Contested varieties and competing authenticities: Neologisms in revitalized Breton. *International Journal of the Sociology of Language*, *223*, 71–86.

Imarazene, M. (2014). *Éléments de morphosyntaxe kabyle*. El-Amel.

Mammeri, M. (1976). *Tajeṛṛumt n tmaziɣt (tantala taqbaylit)*. François Maspero.

Mammeri, M., Laihem, M., & Chaker, S. (1984). *Lexique français-berbère de mathématiques*. Groupe d'études berbères.

Mortureux, M.-F. (2008). *La lexicologie entre langue et discours*. Armand Colin.

Naït-Zerrad, K. (1995). *Grammaire du berbère contemporain (kabyle) : morphologie*. ENAG.

Naït-Zerrad, K. (1998). *Dictionnaire des racines berbères*. Peeters.

Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Honoré Champion.

Sablayrolles, J.-F. (2012). Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification. *Cahiers de lexicologie*, *100*(1), 37–53.

Note de transparence éditoriale

Le présent article constitue une réélaboration substantielle et déclarée de Benihaddadene (2016), « *Amawal* » et néologie kabyle, *Timsal n Tamazight*, 7, 120–136. La présente version reprend cette base en l'élargissant sur les plans théorique, méthodologique et socioterminologique.